

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PROVINCE DU KATANGA
TERRITOIRE DE LUBUDI**



CITE DE FUNGURUME

**Planning d'élaboration
Du Plan de Développement Local/cite
de Fungurume**

Par

Le Bureau de la Coordination du Développement

Août 2014

Avant-Propos

« Pourquoi c'est que la concorde suffit à entretenir un bon ordre parmi quelques animaux irraisonnables, et pourquoi c'est qu'elle n'a pas le même pouvoir parmi les hommes » (Hobbes). Le Plan de Développement Local de la Cité de Fungurume se veut un réveil de la conscience des communautés de la Cité de Fungurume : jeunes, organisations paysannes, organisations socioprofessionnelles, églises, entreprises, pour la mise en valeur des richesses de la Cité et la mise en commun des idées en vue d'un développement durable.

C'est un acte visant à sortir de l'action ponctuelle pour arriver à l'action Planifiée et ordonnée dans le temps. Ce Plan se veut le cadre de référence des actions à mener dans la Cité en matière de développement.

Il définit les actions prioritaires, spécifiques, finançables par les bailleurs de fonds nationaux et internationaux au niveau de l'ensemble de la Cité. Pour assurer sa mise en œuvre, la collaboration de chaque citoyen, des ONG, des bailleurs de fonds est importante et vitale.

Nos remerciements anticipés à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre contribueront à l'élaboration et la mise en place de ce Plan combien vital pour la Cité de Fungurume, particulièrement la maman Chef de Cité en la personne de Madame Clémentine LUTANDA, initiatrice du Plan et la population de Fungurume dans son ensemble. Nos sincères remerciements vont également droit à notre partenaire l'ONG/FAMO pour sa participation à l'élaboration de cette première partie du plan de développement.

Introduction

Le Développement Local, c'est la démarche de ceux qui ne veulent pas que l'avenir leur tombe sur la tête. Le défi le plus important du développement local, c'est sa capacité à changer les mentalités, à passer des mentalités d'échecs et d'assistés à des mentalités d'acteurs économiques et sociaux, à des mentalités de créateurs.

Insuffler une dynamique de développement local sur un territoire est un processus très long et très exigeant qui demande l'adhésion des acteurs locaux. *L'identification des acteurs est donc la première phase du projet*, sachant que toutes les actions de mobilisation passent systématiquement par les autorités Locales. Nous proposons une méthodologie, un fil conducteur, mais il ne se substitue pas aux responsables et élus locaux. C'est un squelette proposé, aux acteurs locaux de lui donner corps.

Accompagner une dynamique de développement local revient à responsabiliser les acteurs locaux mais aussi à leur donner *les outils et les connaissances adéquats*. Une structure, le Comité Local de Développement Local (CLD) avec un Comité de Gestion, la Coordination a été mise en place, et la création d'autres structures doivent s'en suivre telle que les comités locaux de mise en œuvre (CLMO) etc... *Des formations doivent être dispensées, traitant tantôt des enjeux du développement local, tantôt de la stratégie des acteurs, de la gestion de projet ou encore du marketing et de la communication*.

Accompagner une dynamique de développement local c'est aussi être à l'écoute et observer les acteurs, le contexte pour comprendre mieux, pour conseiller mieux. Accompagner une dynamique de développement local, c'est être humble, pour faire passer ses ambitions personnelles après les ambitions de la collectivité. Parfois, il est naturel d'avoir envie de prendre les choses en mains parce qu'on trouve qu'elles n'avancent pas assez vite, parce qu'on a un agenda à respecter. Mais, en s'adaptant au rythme des acteurs locaux, on offre une garantie supplémentaire que la dynamique n'est pas simulée, mais qu'elle est stimulée par des acteurs enthousiasmés.

Enfin, accompagner une dynamique de développement local, c'est être ouvert à tout courant de pensée et tout courant politique en sachant rester objectif. La prise de recul est souvent indispensable pour ne pas se trouver embarqué dans des considérations qui n'ont souvent rien à voir avec le projet en cours mais plutôt avec des conflits locaux. Le présent document est loin d'être parfait. Le lecteur sera libre d'apprécier sa valeur et de le critiquer à sa guise. C'est de cette façon que le Plan de Développement Local de la Cité de Fungurume évoluera, en s'enrichissant des commentaires des uns et des autres.

Le projet d'élaboration du Plan de Développement Local de la Cité de Fungurume se divise en trois parties. La première partie comprend la méthodologie de la mise en œuvre par le CLD tout au long du projet. La seconde partie consacrera le contexte d'intervention et les résultats des enquêtes qui seront menées pendant trois mois par 50 enquêteurs, sur les quatre quartiers de Fungurume (Mwela Mpande, Dipeta, Kelangile et Lukeka). Enfin la troisième partie abordera les axes stratégiques de Développement pour la Cité de Fungurume à l'issu des résultats du travail qui sera effectué en deuxième partie.

Le choix est fait délibérément et stratégiquement de n'indiquer ni échéance ni ordre de priorité pour les actions qui seront définies comme prioritaires. Pourquoi? Par respect pour les acteurs qui vont contribuer aux travaux et qui vont permettre la définition des priorités. Par souci de ne pas juger les priorités définies, qui pourraient paraître superficielles aux yeux de certains. Par souplesse et accessibilité du document, pour ne pas en rendre la lecture maussade et technique. Par opportunisme enfin car le choix de cette présentation invite les investisseurs, les financeurs et les opérateurs à entrer dans la démarche sans contrainte.

Le Plan de Développement Local de la Cité de Fungurume offrira une vision globale de la contrée et son évolution idéale pour les 15 prochaines années. Il est prévu pour une durée de 7 ans avec des révisions régulières pour rester en conformité avec l'actualité.

Le Plan de Développement Local de la Cité de Fungurume se veut être un support de réappropriation du territoire par ses habitants et de revendication d'une identité Local basée sur une histoire, un territoire commun. Le Plan se veut également être un vecteur de restructuration, c'est-à-dire qu'il permet aux groupes de population du territoire de déterminer leurs objectifs au regard des moyens techniques, humains et financiers dont ils disposent. Enfin il est un document de référence ; il sert de contrat entre les différentes parties concernées par les actions réalisées à Fungurume.

Avec son Plan de Développement Local, la Cité de Fungurume détiendra un outil de négociations, de communication, de Planification, un espace ouvert de dialogue et de concertation.

I. ETAPES DE LA DEMARCHE POUR L'ELABORATION DU PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DE LA CITE DE FUNGURUME

- I.1 - Constitution du Comité Local de Développement (CLD) ;
- I.2 - Constitution des Comités Locaux de Mise en Œuvre (CLMO) ;
- I.3 - Identification des acteurs locaux.

L'identification des acteurs locaux commence bien avant le démarrage proprement dudit projet. En effet, il est exigé aux Présidents des CLMO, qui coordonneront les activités au niveau des quartiers, d'intégrer l'ensemble des courants de pensées au sein des CLMO afin de garantir leur représentativité outre les divergences politiques, religieuses, collectives et individuelles. Ils doivent veiller à ce que les acteurs influents (notables, représentants d'églises, entrepreneurs...) soient invités à participer aux échanges des réunions trimestrielles qui se dérouleront dans chaque quartier. Un comité Local de coordination de Cellule (CLC) sera mis en place dans chaque quartier. Le Président du CLMO en sera le coordonnateur. Le CLC sera composé de sept membres dont au moins deux femmes. Les membres du CLC sont choisis à l'occasion de la première réunion publique. Pour être membre du comité Local de coordination de la Cellule, il faut :

- Etre représentatif d'un groupe d'individus ou d'un secteur d'activité ;
- Etre disponible ;
- Etre impliqué au niveau Local.

Les Blocs doivent être équitablement représentés au sein du comité. Les membres ne sont pas rémunérés pour leurs actions au sein du Comité Local de Développement. Le CLMO accompagne le processus de Développement Local au niveau de la Cité.

Le Comité Local de Développement est formé de 25 personnes dont :

- Le Chef de la Cité ;
- Le Coordonnateur du Développement
- 19 cadres de la Cité (et Délégués) ;
- Les Présidents des CLMO des quatre quartiers

Le CLD est piloté par le Chef de la Cité. Il est chargé de la définition et de la mise en œuvre du Plan de Développement Local de la Cité de Fungurume.

I.4 - Réalisation du diagnostic interne

I.4.1 - Élaboration du formulaire d'enquête

Le formulaire d'enquête répond à plusieurs exigences : simplicité du format, accessibilité, facilité de lecture, clarté. Le formulaire est en français et Swahili. Il comporte plusieurs rubriques :

1. Identification de l'enquêté(e) ;
2. Volet éducation ;
3. Volet santé ;
4. Volet eau ;
5. Volet environnement ;
6. Volet loisirs ;
7. Volet activités économiques ;
8. Volet agriculture et élevage ;
9. Volet infrastructures ;
10. Volet vie communautaire.

L'originalité du formulaire tient au fait qu'il est demandé aux enquêtés de choisir, pour chaque volet, une priorité parmi cinq propositions. Par ailleurs il leur est demandé d'indiquer leur engagement dans la vie de la Cité et surtout s'ils sont prêts à payer les taxes pour la mise en œuvre des actions qu'ils auront définies comme prioritaires.

I.4.2 - Choix des enquêteurs

Le choix des enquêteurs doit se faire sur base des critères qui seront votés au cours de réunion de travail de CLD, à laquelle certains consultants prendront part pour une efficience et un travail de terrain bien structuré et ordonné. Pour une couverture totale de la Cité par les enquêteurs, il sera nécessaire de recruter 50 enquêteurs, qui suivront une formation sur les techniques d'enquête et d'évaluation rapide. Les critères de base ci-dessous feront l'objet de cotation pour la qualification des enquêteurs. Ils sont des hommes et des femmes qui :

- savent lire et écrire le Swahili et le français ;
- sont disponibles ;
- sont originaires de la zone d'intervention ;
- ne sont pas membres du CLMO
- n'ont pas de lien de parenté avec les membres du CLD
- sont capables de remplir au moins 250 formulaires par mois

I.4.3 - Formation des enquêteurs

L'enquête de proximité vise à identifier les besoins exprimés directement par les populations ou les habitants de la Cité de Fungurume. Les enquêteurs sont formés afin de collecter les données requises en vue d'une exploitation aisée et optimale des résultats. A l'issue de cette formation, les enquêteurs sont capables :

- de comprendre les enjeux du Développement Local ;
- de communiquer pour sensibiliser les habitants et/ ou les populations de la Cité de Fungurume ;
- de remplir le formulaire d'enquête.

I.4.4 - Réalisation de l'enquête

Chaque enquêteur remplit au moins 250 questionnaires par mois, pendant une période de deux mois. Et l'ensemble du territoire de la Cité doit être couvert par les enquêteurs.

I.4.5 - Suivi des enquêteurs

L'enquêté et l'enquêteur signeront conjointement le formulaire. La conformité des formulaires est contrôlée par le CLD qui vise chaque formulaire. Le CLD à son tour, veille à ce que l'ensemble de la Cité soit couvert, que les enquêteurs remplissent leur quota de formulaires, qu'ils n'aient pas à interroger plusieurs fois une même personne et que le formulaire soit correctement rempli... afin de faciliter les tâches au contrôleur.

I.4.6 - Traitement de l'enquête

Le traitement de données sera fait manuellement en premier temps, en suite la compilation s'en suivra à l'aide d'un logiciel de statistique Sphinx ou un autre logiciel qui sera proposé par le consultant en statistique. Trois informaticiens, opérateurs de saisie formés vont accompagner le Consultant en statistique pour le traitement de données de l'enquête.

I.4.7 - Analyse des résultats

Les résultats sont analysés statistiquement et graphiquement sur Excel. Un rapport sur l'examen de l'authenticité et la fiabilité de données seront transmis au CLD

I.5 - Réalisation du diagnostic externe

I.5.1 - Collecte des données

La collecte des informations concerne :

- Les statistiques (démographie, habitat, éducation, santé...);
- Les supports cartographiques du territoire (limites administratives, risques environnementaux, production agricole...);
- Les projets passés, présents et futurs ;
- Le contexte d'intervention

La collecte des informations se fait auprès :

- Des services de la Cité ;
- Des institutions publiques et privées ;
- Des organisations non gouvernementales installées dans la Cité de Fungurume ;
- Des centres de recherches et Instituts supérieurs ;
- Etablissements d'Utilité Publique (Centres de formation professionnelle, d'encadrement, foyer social, etc...);
- Des individus (autochtones, visiteurs) ;
- Lieu public (Marché, église, etc...).

I.5.2 - Audit de la Cité

L'étude prend en compte :

- La formation du personnel et des élus locaux
- L'organisation interne de la Cité (organigramme, procédures...)
- Les moyens (budget de fonctionnement, gestion, matériel...)
- La communication : Les relations institutionnelles et les partenariats. Elle s'attache à l'analyse du système actuel de fonctionnement de la Cité.

I.6- Renforcement des capacités des membres du CLD, CLMO

Des formations sont prévues régulièrement pour le CLD et le CLMO afin qu'ils soient en mesure d'assumer ses responsabilités futures à l'issue du projet. Ces formations portent sur :

- La méthodologie de mise en œuvre pour l'élaboration du Plan de Développement Local ;
- Les fonctions du Plan de Développement Local ;
- Les enjeux du Développement Local ;
- Le Développement Local et la décentralisation ;
- La stratégie des acteurs ;

- La gestion des conflits ;
- La coopération décentralisée ;
- La gestion de projet ;
- Les financements du Développement Local ;
- La communication ;
- Le marketing ;
- Les relations publiques ;
- Et autres ...

I.7 - Organisation de réunions publiques trimestrielles

Chaque trimestre, une réunion est organisée dans chaque quartier à l'initiative des CLMO. Les CLMO sont chargés de Planifier, organiser et animer les réunions. Les réunions visent à informer les habitants de l'avancement des projets et à les impliquer dans la dynamique.

I.8 - Animation de tables sectorielles

Des tables sectorielles sont mises en place pour aborder les problèmes de la Cité. Elles sont composées de personnes ressources de la Cité dans des secteurs spécifiques tels que l'environnement, la santé, l'éducation, l'agriculture, le tourisme... Les objectifs des tables sectorielles sont multiples :

- Définir l'objectif général du secteur en question ;
- Formuler les objectifs spécifiques du secteur en question pour atteindre les objectifs assignés ;
- Fixer les résultats attendus (quantitativement et qualitativement) ;
- Définir les activités à mettre en œuvre pour atteindre les résultats attendus d'un développement durable.

I.9 - Sectorisation et priorisation des actions

Les CLMO définissent les priorités d'action pour les quartiers. Les tables sectorielles définissent les priorités d'action par secteurs d'activité. Le Bureau de la Cité définit les priorités plutôt au niveau de la gestion communale et institutionnel. Le CLD reçoit l'ensemble des documents produits et en fait la synthèse. Le CLD valide les actions. Puis les CLMO les soumettent à validation par les habitants à l'occasion d'une des réunions trimestrielles.

Une fois rédigé, le Plan de Développement Local dans sa version finalisée est soumis au CLD pour validation de la forme et du fond, avant la reproduction. Le Plan de Développement Local comportera trois parties :

1. La méthodologie de la mise en œuvre

2. Le diagnostic et l'analyse des résultats de l'enquête
3. Les axes stratégiques de Développement

Le Plan de Développement Local de la Cité de Fungurume fera l'objet d'une présentation publique devant la presse, les partenaires institutionnels et les acteurs locaux impliqués dans la dynamique.

Le Plan sera présenté dans les quartiers par les CLMO. La communication tout comme la médiatisation autour du Plan reviennent au CLD et aux CLMO. Il s'agit de promouvoir le Plan afin d'attirer les financeurs, les investisseurs, d'encourager les initiatives Locales, maintenir la dynamique de la Cité et faire de Fungurume, une cité de référence.

1. Programme d'activités

Domaines	Activités	Périodes		Participants		Sites/ lieux d'expl.	Indicateurs des résultats
		Début	Fin	Ann.	Bén		
I. Mise en place des mécanismes communautaires	Atelier de formation des membres des CLD et CLMO sur les enjeux du Développement Local, la méthodologie de mise en œuvre pour l'élaboration du Plan de Développement Local et les fonctions du Plan de Développement Local.	SPT	OCT	06	70	Fungurume	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier de charge du déroulement de l'atelier ; - Préparation et disposition des supports de formation et matériels didactiques ; - Critères des sélections des candidats formateurs ; - Liste des participants
	Atelier de formation des enquêteurs sur les techniques d'enquête et d'évaluation initiale rapide (RAP)	SPT	OCT	06	62	Fungurume	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier de charge du déroulement de l'atelier ; - Préparation et disposition des supports de formation et matériels didactiques ; - Critères des sélections des candidats formateurs ; - Manuel de référence de l'enquêteur ; - Liste des participants
	Séminaire de formation de renforcement de capacité des membres de CLMO et les membres de la communauté locale à comprendre et répondre aux problèmes posés par la réponse au développement durable	OCT	NOV	10	125	Fungurume	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier de charge du déroulement de l'atelier ; - Les outils pratiques facilitant la mise en place de l'approche ABC. - Intégration dans les projets du développement. - Manuel de référence de l'enquêteur ; - Liste des participants

	Atelier de formation des membres de CLD sur renforcement de capacité en le suivi-évaluation des activités des projets	OCT	OCT					<ul style="list-style-type: none"> - Cahier de charge du déroulement de l'atelier ; - Les outils pratiques facilitant la mise en place de l'approche suivi-évaluation. - Intégration dans les projets du développement durable. - Manuel de référence de l'enquêteur ; - Liste des participants
II. Enquête de recherches	Récolte des données dans tous les domaines de la vie (Volet éducation, santé, eau, environnement, loisirs, activités économiques, agriculture et élevage, infrastructures).	OCT	NOV	72	ND	Fungurume		<ul style="list-style-type: none"> - Guide pratique des stratégies et des techniques d'enquête ; - Les questionnaires d'enquête
III. Traitement des données et réalisation de l'état des lieux de la Cité	Sectorisation et priorisation des actions	DEC	DEC	20 (CLD)	ND	Fungurume,		<ul style="list-style-type: none"> - Statistiques des enquêtes - Rapport sur la vérification de la cohérence entre les programmes et les actions sectorielles. - Rapport sur la vérification de la cohérence entre les programmes et les actions prioritaires sectoriel.
	Animation de tables sectorielles	DEC	DEC	20 (CLD)	ND	Fungurume		<ul style="list-style-type: none"> - Etat de lieux sectoriels ; - Liste quantitative et qualitative de des besoins ; - Rapport sur la vérification de la cohérence entre les programmes et les actions prioritaires sectorielles. - Rapport d'analyse des risques, planification des changements et facilitation de la mise en place

							d'approches développement durable.
IV. Manifestations et cérémonies officielles	Organisation d'une cérémonie officielle de la mise en place des CLD et CLMO.	SPT	SPT	02	50	Fungurume	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier de charge de la célébration d'activités (manifestation) ; - Rapport sur les résultats obtenus de l'appui matériel, technique et contribution financière au programme conclu avec les partenaires (sponsors) ; - Rapport d'analyse sur les études d'impacts - Liste de participants.
	Organisation de la cérémonie officielle de la présentation du Plan de Développement Local de la Cité de Fungurume.	DEC	DEC	20 (CLD)	50	Fungurume	<ul style="list-style-type: none"> - Cahier de charge de la célébration d'activités (manifestation) ; - Rapport sur les résultats obtenus de l'appui matériel, technique et contribution financière au programme conclu avec les partenaires (sponsors) ; - Rapport d'analyse sur les études d'impacts - Liste de participants.

2. Calendrier d'activités

N°	Activités	Périodes (2014)																
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D					
01	Atelier de formation des membres des CLD et CLMO sur les enjeux du Développement Local, la méthodologie de mise en œuvre pour l'élaboration du Plan de Développement Local et les fonctions du Plan de Développement Local.																	
02	Atelier de formation des enquêteurs sur les techniques d'enquête et d'évaluation initiale rapide (RAP)																	
03	Séminaire de formation de renforcement de capacité des membres de CLMO et les membres de la communauté locale à comprendre et répondre aux problèmes posés par la réponse au développement durable																	
04	Atelier de formation des membres de CLD sur le renforcement de capacité en suivi-évaluation des activités des projets																	
05	Enquêtes : Récolte des données dans tous les domaines de la vie (Volet éducation, santé, eau, environnement, loisirs, activités économiques, agriculture et élevage, infrastructures).																	
06	Sectorisation et priorisation des actions																	
07	Animation de tables sectorielles																	
08	Organisation de la cérémonie officielle de mise en place des CLD et CLMO.																	
09	Organisation de la cérémonie officielle de présentation du Plan de Développement Local de la Cité de Fungurume.																	

3. Chronogramme d'activités

N°	Activités	Périodes						Responsables
		1 ^{ère} Phase		2 ^{ème} Phase		3 ^{ème} Phase		
		Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	
01	Atelier de formation des membres des CLD et CLMO sur les enjeux du Développement Local, la méthodologie de mise en œuvre pour l'élaboration du Plan de Développement Local et les fonctions du Plan de Développement Local.	SPT	SPT	OCT	OCT	-	-	CLD
02	Atelier de formation des enquêteurs sur les techniques d'enquête et d'évaluation initiale rapide (RAP)	SPT	OCT	-	-	-	-	CLD
03	Séminaire de formation de renforcement de capacité des membres de CLMO et les membres de la communauté locale à comprendre et répondre aux problèmes posés par la réponse au développement durable	OCT	OCT	NOV	NOV	-	-	CLD
04	Atelier de formation des membres de CLD sur le renforcement de capacité en suivi-évaluation des activités des projets	OCT	OCT	-	-	-	-	CLD
05	Enquêtes : Récolte des données dans tous les domaines de la vie (Volet éducation, santé, eau, environnement, loisirs, activités économiques, agriculture et élevage, infrastructures).	OCT	OCT	NOV	NOV	-	-	CLD
06	Sectorisation et priorisation des actions	DEC	DEC	-	-	-	-	CLD
07	Animation de tables sectorielles	DEC	DEC	-	-	-	-	CLD
08	Organisation de la cérémonie officielle de mise en place des CLD et CLMO.	SPT	SPT	-	-	-	-	CLD
09	Organisation de la cérémonie officielle de présentation du Plan de Développement Local de la Cité de Fungurume.	DEC	DEC	-	-	-	-	CLD

4. Mise en place des outils de communication Interne / Externe

4.1. Chronogramme de la Communication Interne

Activités	Période	Responsables
- Organisation de réunions trimestrielles avec CLD et CLMO	A la fin de chaque trimestre	Chef de la Cité
- Elaboration du rapport sur les résultats obtenus de l'appui matériel, technique et contribution financière aux programmes conclu avec les partenaires ; - Rapport d'analyse sur les études d'impacts des projets en cours et réalisés.	A la fin de chaque trimestre	CLD
- Organisation de réunions ordinaires avec le CLD et CLMO	Juin et Décembre	Chef de la Cité

4.2. Chronogramme de la Communication externe

Activités	Période	Responsables
- Rencontre avec les partenaires	Juillet	Chef de Cité
- Rencontre avec les autorités municipales, provinciales et nationales ainsi que les partenaires financiers	Janvier - décembre	Coordonnateur du CLD
- Relation avec les medias (Radio, Télé, etc...)	Juillet et décembre	Coordonnateur et Chargé de la Communication

Fait à Fungurume, le 25/08/2014

Pour approbation

Le Chef de Cité

Coordonnateur/CLD

Clémentine LUTANDA WA MPANGA

Venance MUMBA SHEMPE MAKAMBA